Répondre aux attentes des jeunes en favorisant l’accès à l’emploi, le sens et la qualité du travail

Sous-titre
Plénière du 27 mars 2019
Date
Publié le 27/03/2019
Description

Après avoir été saisi par le Premier Ministre, en amont de la célébration du centenaire de l’OIT (Organisation internationale du travail) et du G7 présidé par la France, d’un avis sur les jeunes et l’avenir du travail, **le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté aujourd’hui son avis, en présence de Muriel Pénicaud, Ministre du Travail.**

Révolution numérique et digitalisation des métiers, tertiairisation de l’économie, transition écologique, nouvelles formes d’organisation du travail, persistance du chômage de masse et de l’emploi précaire, mais aussi élévation du niveau de connaissances et de qualification… : **le monde du travail connaît actuellement des mutations profondes, qui touchent particulièrement les nouvelles générations**. Dans ce contexte, la plupart des jeunes partagent pourtant une vision plutôt optimiste de leur avenir professionnel et aspirent à un travail riche de sens.

En s’appuyant sur des auditions, des travaux de recherche, mais aussi sur les résultats de la consultation en ligne menée du 7 au 25 janvier dernier et les ateliers citoyens organisés en région et au CESE, ce projet d’avis propose des pistes pour mieux répondre à la situation et aux attentes des jeunes relatives à leur avenir professionnel, autour de trois axes :

- **Pour améliorer l’accès des jeunes au monde du travail, faire de la qualification de toutes et tous une priorité**

Tout d’abord, le CESE recommande de privilégier les recrutements en contrat à durée indéterminée pour faire naître ou restaurer une confiance réciproque entre les jeunes et les entreprises.

Compte tenu des nouvelles prérogatives attribuées aux branches en matière d’apprentissage, le CESE recommande de **renforcer le rôle des branches dans le suivi et l’accès à un emploi stable des jeunes sortant de l’apprentissage**.

Alors que la qualification reste un facteur essentiel dans l’accès à l’emploi, le Conseil souhaite une mobilisation de tous les acteurs impliqués dans l’accompagnement vers et l’offre de formation qualifiante.**Il préconise que la qualification « pour toutes et tous » soit érigée en « grande cause nationale » en 2020**. De même, pour mieux s’adapter aux nouvelles conditions rencontrées par les jeunes sur le marché de l’emploi, le CESE recommande également de doter **le compte personnel de formation d’un capital initial pour à tous les primo-demandeurs d’emploi ou primo-créateurs d’activité, en le dotant d’un capital initial.**

Enfin, constatant, depuis la généralisation du dispositif de **« Garantie jeunes »**, un écart encore important entre la population visée et le nombre de bénéficiaires, **le CESE préconise d’en faire un droit effectif**, en améliorant la communication autour de ce dispositif et en conduisant une étude de faisabilité en vue de son élargissement.

- **Pour créer les conditions d’un travail plus émancipateur et riche de sens, renforcer la qualité de vie au travail**

La consultation citoyenne menée en ligne par le CESE s’est faite l’écho d’une aspiration générale en faveur d’un **travail plus riche de sens et d’un modèle productif plus respectueux de la qualité de vie au travail et de l’environnement**.

Le CESE préconise que les formes variées d’engagement des jeunes(bénévolat associatif, volontariat) soient reconnues comme une expérience professionnelle et appelle les employeurs à diversifier leurs critères de recrutement pour mieux prendre en compte ces expériences.

Afin de garantir une meilleure qualité de vie au travail, en particulier à l’ère du numérique, le Conseil recommande la **mise en place de réels indicateurs de qualité de vie au travail et l’établissement d’un bilan de l’usage des technologies numériques au travail, en particulier sur le droit à la déconnexion et le développement du télétravail.** Pour répondre à l'aspiration des jeunes de mieux articuler leur vie professionnelle et leur vie personnelle et familiale**, il recommande que soit mis à l'étude un allongement du congé de paternité et que l'offre de gardes d'enfants soit développée.**

- **Pour accompagner les transitions, sécuriser les parcours professionnels et porter à l’international un projet de justice sociale et climatique**

Face aux profondes transformations économiques, sociales et environnementales qui marquent le monde du travail aujourd’hui, l’anticipation des transitions doit être assurée. Le CESE souhaite le **renforcement des droits individuels, dans le cadre du compte personnel d’activité**, pour sécuriser les parcours professionnels, ce dès le début de la vie active. Il invite également à une **simplification des conditions d’utilisation du compte d’engagement citoyen afin de favoriser l’engagement des jeunes**.

Le CESE rappelle également qu’une responsabilité sociétale des entreprises effective et transparente peut contribuer à renforcer la confiance et l’engagement des jeunes au travail.

Enfin**, le CESE recommande que la France porte, dans le cadre de sa présidence du G7, un projet de résolution en faveur de la justice sociale et climatique, en phase avec les travaux de la commission mondiale sur l'avenir du travail, menée par l'OIT.**

Cet avis, rapporté par Dominique Castéra (Groupe des entreprises) et Nicolas Gougain (personnalité associée) au nom de la section du travail et de l’emploi, présidée par Sylvie Brunet (groupe des personnalités qualifiées), a été présenté lors de l’assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental du 27 mars 2019.

L’avis a été adopté en plénière à 127 voix pour, 1 voix contre et 28 abstentions.

Contact presse :

Juliette Prost

juliette.prost@plead.fr

06 72 47 53 28

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024